

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Hotton

Province: Luxembourg
 Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	198	3,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	12	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	489	8,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	52	0,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	20	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	32	0,6
	Terrains dévolus au transport	6,3	0,1
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	15	0,3
	Bâtiments spéciaux	1,4	0
	Sous-total	826	14,5
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	550	9,6
	Prés et pâtures	1.420	24,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.448	43,0
	Terres vaines et vagues	84	1,5
	Milieux naturels non exploités	99	1,7
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,6	0
	Sous-total	4.602	80,8
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		269	4,7
Total		5.697	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

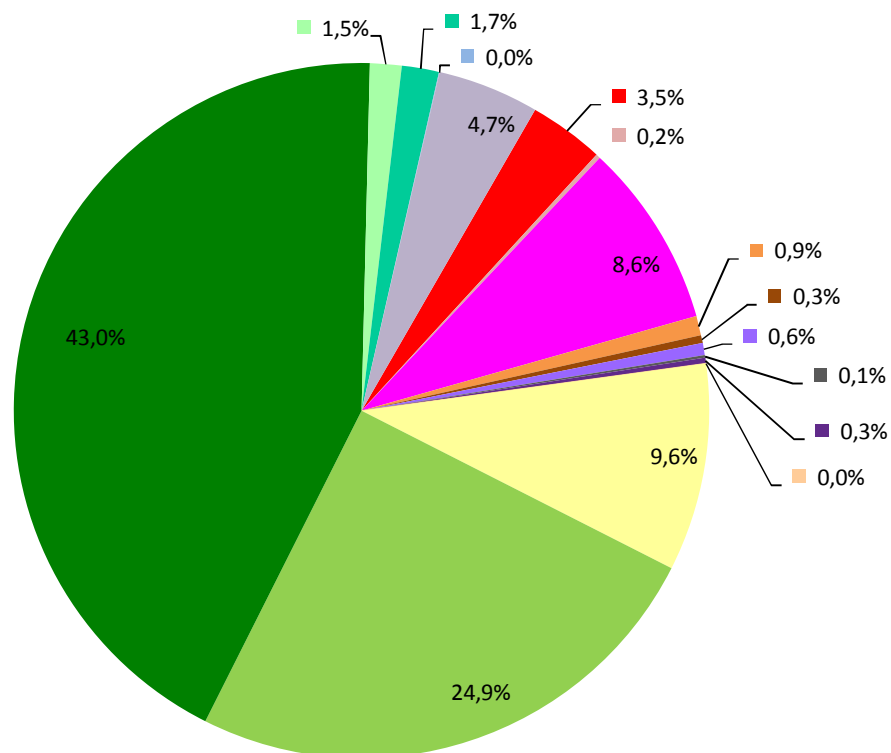
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

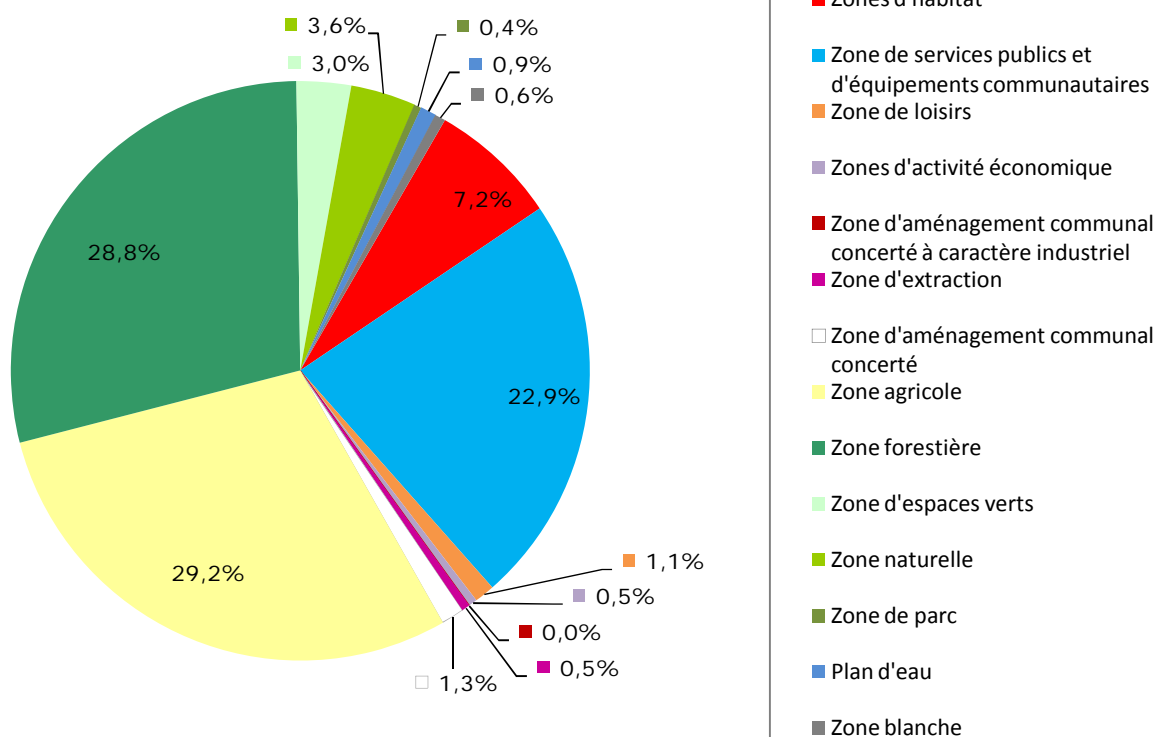


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	410	7,2
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	1.307	22,9
	Zone de loisirs	64	1,1
	Zones d'activité économique	27	0,5
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	26	0,5
	Sous-total	1.834	32,2
Zone d'aménagement communal concerté		73	1,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.663	29,2
	Zone forestière	1.640	28,8
	Zone d'espaces verts	173	3,0
	Zone naturelle	207	3,6
	Zone de parc	23	0,4
	Plan d'eau	51	0,9
	Sous-total	3.757	65,9
Zone blanche		34	0,6
Total		5.697	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

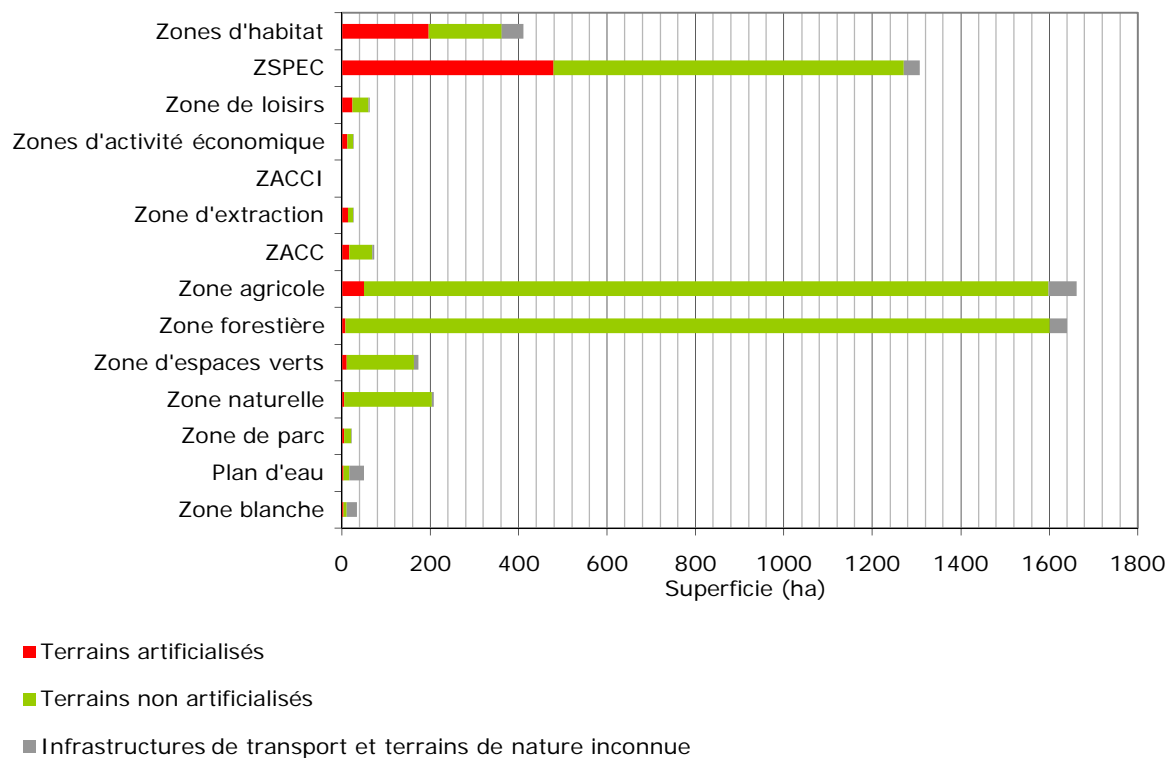
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	196	47,7	166	40,5	48	11,8	410
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	479	36,6	793	60,7	35	2,7	1.307
	Zone de loisirs	24	37,5	36	56,1	4,0	6,4	64
	Zones d'activité économique	12	45,3	13	46,5	2,2	8,2	27
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	14	54,7	11	42,7	0,7	2,7	26
	Sous-total	725	39,5	1.018	55,5	91	4,9	1.834
Zone d'aménagement communal concerté		17	23,9	52	71,0	3,7	5,1	73
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	50	3,0	1.549	93,2	64	3,8	1.663
	Zone forestière	7,3	0,4	1.595	97,2	39	2,4	1.640
	Zone d'espaces verts	10	5,9	153	88,0	10	6,0	173
	Zone naturelle	5,1	2,5	198	95,7	3,8	1,8	207
	Zone de parc	5,1	22,5	16	69,7	1,8	7,8	23
	Plan d'eau	3,5	6,9	13	26,2	34	66,9	51
	Sous-total	81	2,2	3.524	93,8	152	4,0	3.757
Zone blanche		3,1	9,3	8,3	24,6	22	66,1	34
Total		826	14,5	4.602	80,8	269	4,7	5.697

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



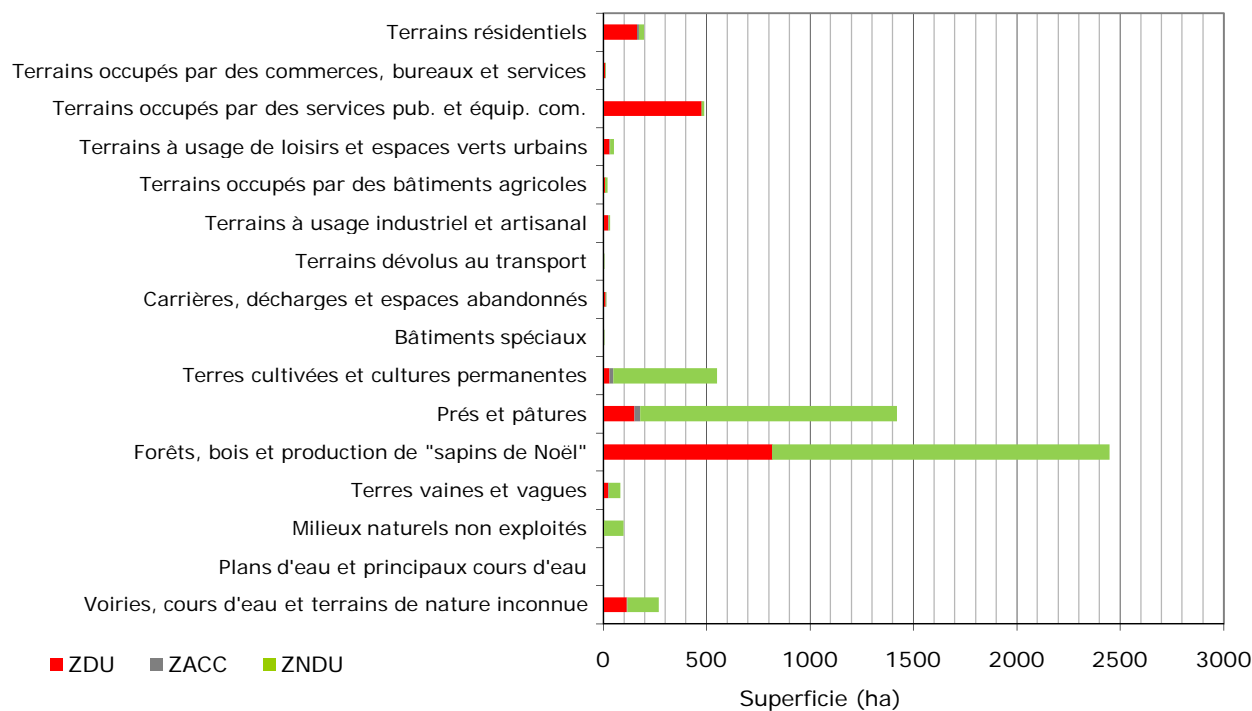
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	162	81,7	9,9	5,0	26	13,3	198
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	8,9	72,5	1,0	8,5	2,3	19,0	12
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	476	97,3	1,2	0,3	12	2,5	489
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	31	60,5	2,3	4,5	18	35,0	52
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	9,2	46,4	0,1	0,7	10	52,8	20
	Terrains à usage industriel et artisanal	24	75,6	2,5	7,8	5,3	16,6	32
	Terrains dévolus au transport	2,7	42,4	0,2	2,5	3,5	55,2	6,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	12	82,3	-	-	2,6	17,7	15
	Bâtiments spéciaux	1,3	93,8	-	-	-	-	1,4
	Sous-total	728	88,1	17	2,1	81	9,8	826
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	30	5,5	19	3,4	500	91,0	550
	Prés et pâtures	152	10,7	27	1,9	1.240	87,4	1.420
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	817	33,4	1,2	0	1.630	66,6	2.448
	Terres vaines et vagues	23	28,0	4,0	4,7	56	67,3	84
	Milieux naturels non exploités	3,2	3,2	0,3	0,3	96	96,5	99
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,2	12,7	-	-	1,4	87,3	1,6
	Sous-total	1.026	22,3	52	1,1	3.524	76,6	4.602
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		113	42,0	3,7	1,4	152	56,6	269
Total		1.867	32,8	73	1,3	3.757	65,9	5.697

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).